

TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN AVEC MADAME SOERIP CHARLENE, DIRECTRICE DE LA MISSION A LA CONDITION FEMININE PAR SIALETAGINOA MULIAVA ET NATHALIE ROMONE.

NR : Bonjour Madame SOERIP, merci d'accueillir la prépa du lycée du Grand Nouméa dans vos locaux. Donc, pour le public qui nous écoute, pourriez-vous nous dire un mot sur vous et votre parcours professionnel ?

CS : Oui, alors moi je suis titulaire d'une licence d'administration publique et donc je suis responsable de la Mission à la Condition Féminine depuis le 1^{er} Mars 2016. Et auparavant, j'avais travaillé en cabinet en tant que conseillère au Gouvernement et à la Province Sud. Et avant ça, j'avais travaillé dans le domaine de l'aviation. Donc depuis mars 2016, avec le plan d'action triennale en matière de condition féminine validé par le Président de la Province Sud, la première vice-présidente et la présidente de la commission madame ROBINEAU, je suis venue travailler à la mission à la condition de la province sud.

SM : Donc avant de passer sur des questions un peu ciblées, nous aimerions en savoir un peu plus sur votre service. Comment, quand et à partir de quels constats et surtout pour quels objectifs, la mission à la condition féminine a-t-elle vu le jour ?

CS : Alors en fait, c'est à la suite des accords de Matignon 1988 où il y a eu une volonté politique de prendre en compte la participation des Calédoniennes dans le développement du pays... Et c'est donc à ce moment-là, qu'une mission aux droits des femmes a été créée dans chacune des trois provinces. Et, en ce qui concerne la Province Sud, elle est dénommée « Mission à la Condition Féminine » et c'est donc aujourd'hui un service... Depuis 1992 du coup, un service rattaché au secrétariat général de la Province Sud... Il y a plusieurs statuts, mais aujourd'hui c'est son statut.

SM : La femme est une thématique que nous aborderons au cours de notre colloque... Et donc la réponse aux questions que je vais vous poser peut paraître évidente mais, il me semble quand même important de les formuler. Nous aimerions savoir si, selon vous, il existe une femme calédonienne dans cette société multiculturelle qu'est la nôtre ? Et ensuite, adaptez-vous vos actions en fonction de l'origine culturelle ou géographique de la personne ?

CS : Bien sûr, il existe une femme calédonienne ! Ça ne peut pas être autrement dans une collectivité comme la nôtre où se mêlent plusieurs cultures, où le métissage est omniprésent. Il y a forcément une femme calédonienne, après... Je dirais qu'on adapte nos actions surtout... afin que toutes les origines, justement culturelle, géographique puissent avoir accès au même niveau d'informations, aux mêmes droits, au même niveau d'accueil et d'orientation.

NR : Pour rebondir sur votre réponse, finalement ce que nous aimerions savoir c'est : Qu'elle que soit son origine culturelle ou géographique ou sociale, la femme finalement... Fait-elle face aux mêmes problématiques ?

CS : Non, les problématiques peuvent-être différentes, alors je parle pour la Province Sud. C'est sûr que les femmes de la Tribu de Borendy de Thio ou la femme... Les femmes de la Tribu de Touaourou de Yaté ou encore la Tribu de Vao de l'Île de Pins... Ou encore Mont-Dore, Païta, Dumbéa, dans l'agglomération et même Nouméa. Forcément les problématiques ne sont pas les mêmes et donc, bien évidemment, il faut répondre en ce sens, en fonction des situations.

SM : Justement, vous venez tout juste d'attiser notre curiosité par rapport à vos actions, nous aimerions un exemple concret, si vous pouvez nous le donner.

CS : Alors, je vais même vous en donner trois ! (rires) Alors le premier, c'est ce qui a été fait l'année dernière en 2016 et c'est très important car c'est une base de travail chez nous... C'est la réactualisation du guide des droits des Femmes et de la Famille qui n'avait pas été actualisé depuis 2003. C'était important de pouvoir réactualiser ce guide pour que toutes les femmes, même les hommes d'ailleurs, et les professionnels, aient accès à l'information de manière pratique est simple. Ça fait partie de notre mission d'accès aux droits. Ça c'est une première action, après... Une deuxième action, c'est qu'on fait tous les ans, c'est-à-dire une tournée du bus de la mission à la condition féminine dans toutes les communes de la Province Sud en fonction d'un thème donné pour pouvoir écouter et

recenser les attentes sur le terrain et ensuite suite mettre en place sur le terrain des dispositifs *ad hoc* derrière. En 3^e action, une des plus grandes également, c'est la campagne du ruban blanc, où les Hommes s'engagent aux côtés des femmes, pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

SM : Donc c'est ce qui nous amènerait à poser la question suivante, quels indicateurs vous permettent d'évaluer l'efficacité de votre action ?

CS : Les indicateurs, c'est tout d'abord, quand on met en place un dispositif, combien de personnes en bénéficient ? Mais le plus gros indicateur et le plus simple pour nous, c'est lorsque l'on mesure la fréquentation qui est en constante augmentation. Quand on fait nos actions, on voit nettement ce que les gens viennent chercher. Et, on constate aussi qu'ils sont de plus en plus nombreux à venir poser la question, parce qu'ils sont de mieux informés sur ce qu'on fait, ici, à la mission.

NR : Enchaînons avec une question d'actualité. Sachant qu'au centre de la 37^e journée internationale de la Femme célébrée le 8 mars dernier, le thème à l'honneur était « l'autonomisation économique de la Femme »... Que vous inspire ce thème et pourriez-vous nous parler de ce combat ?

CS : Eh bien, en Province Sud nous avons célébré le 8 mars le 4, pour des raisons d'agenda. Dans le cadre de la journée internationale des droits des Femmes, on a choisi « Le travail au féminin » comme thème, qui est quasiment la même chose. Et donc à ce titre, on a pu diffuser un ouvrage intitulé *Le travail au féminin*, qui a été co-écrit par Madame Nicole ROBINEAU, présidente de la commission et Anne PITOISET. Et donc, c'est un état des lieux, en fait... des femmes dans le monde du travail en Nouvelle-Calédonie. Donc, c'est important, de commencer l'année dessus et ensuite pouvoir le décliner avec une tournée, dans toutes les communes de la Province Sud. Pour un, diffuser cet ouvrage, deux, apporter l'information à des femmes porteuses de projets dans chacune des communes et leur permettre d'avoir des outils et de l'information pour pouvoir monter correctement leurs projets. Tout cela collait totalement avec ce thème de 2017.

SM : Alors, la question qui va suivre peut paraître un peu plus statistique... En NC, il y a presque autant de femmes que d'hommes qui occupent des postes à responsabilité chez les cadres et... de professions intellectuelles supérieures, excusez-moi. Depuis 20 ans, la part des femmes dans ce type de postes a plus que doublé, selon l'ISEE et donc cette émancipation générale de la femme que nous notons, nous aimerions savoir comment se traduit-elle dans le paysage professionnel calédonien ?

CS : Bah du coup, je vais vous donner quelques chiffres qui sont assez parlants. Déjà, les femmes sont de plus en plus présentes dans le monde du travail en NC. 43% des actifs sont des femmes. Elles sont majoritaires dans 11 activités sur 20 : Santé, action(s) sociale(s), services, hébergement, restauration, finance et assurance, art et spectacle, etc... Et dans le secteur de la santé et de l'action sociale, par exemple, elles représentent 77% de l'effectif salarié... mais seulement 13% dans le secteur de la construction, par exemple. Et en 2004, les Calédoniennes salariées sont plus diplômées que leurs homologues masculins. Donc, c'est également un état des lieux qui a pu être fait dans l'ouvrage *Le travail au féminin* de la Province Sud et c'est aussi tiré de l'ISEE et de l'IDCNC pour les chiffres actualisés.

NR : Donc, nous arrivons quasiment au terme de de cette interview, peut-être un mot sur le calendrier de la Mission à la Condition Féminine et des projets en cours ou à venir pour 2018, par exemple ?

CS : Eh bien, calendrier chargé comme tous les ans ! (rires) Donc, on a encore du travail à faire sur les tables rondes concernant le travail au féminin, parce que l'on doit discuter avec d'autres professionnels pour essayer un peu d'améliorer les choses et voir un peu, où l'on en est, à ce niveau-là en NC. On a également, la formation de nos personnes relais, dans chacune des communes de la Province Sud, en préparation aussi de la journée de la lutte contre les violences faites aux femmes en Novembre, ça arrive très vite... Et, en octobre on aura... On célébrera l'Octobre Rose. Donc là, on repartira aussi en tournée dans toutes les communes de la Province Sud dans le cadre de l'Octobre Rose... C'est la lutte contre le cancer du sein. Donc, pour informer les femmes, sensibiliser, faire de la prévention et les inciter aux dépistages.

NR : Vous avez un agenda plutôt lourd, donc pour vous Madame, être une femme, est-ce un atout où un handicap dans l'exercice de vos fonctions ?

CS : Alors donc ça, c'est une réponse complètement personnelle, hein ? (rires) Et donc je suis quelqu'un d'assez... Particulièrement positif, j'aurais tendance à dire que pour moi, être une femme est un atout. Et tout ce que l'on est, de manière générale, hein. Que ce soit... Enfin, notre identité, qu'elle soit sexuelle, culturelle, idéologique, sociale ou même politique, doit être toujours considéré comme un atout, jamais un handicap. Sans cette vision des choses, on n'avance pas et donc... C'est la mienne.

SM : Et donc pour conclure, Madame, vous représentez un modèle de réussite et d'engagement, s'il vous plaît, un petit mot pour les étudiantes de prépa de Nouvelle-Calédonie, ultra-marine et de métropole, s'ils nous écoutent, on l'espère !

CS : Alors moi, ce que j'aimerais leur dire, vous dire et leur dire à toutes, c'est : Soyez vous-même et n'ayez jamais peur ni d'avancer, ni de faire bouger les choses. Entrez, osez et mettez-y tout votre cœur et battez-vous pour ceux en quoi, vous croyez.

SM : On vous remercie pour ces mots, Madame. Et au nom des prépas de NC et plus particulièrement de la nôtre, celle du Lycée du Grand Nouméa, nous vous remercions sincèrement de nous avoir accordé cette entrevue et pour toutes les réponses que vous nous avez donné. Nous espérons promouvoir en fait, l'action de votre mission aussi... En être actrice en quelque que sorte.

CS : Merci à vous aussi, d'être venues à ma rencontre et merci de porter le message !